

Conseil Communal de Prangins

Rapport de la commission chargée de l'étude du préavis 21/17

Demande d'un crédit de Fr. 50'000.- pour la création d'un cheminement historique

« Sur les terres du Baron Guiguer, du Château de Prangins à la Lignière »

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

La commission chargée d'étudier le préavis sus-mentionné, composée de Mesdames Anita Rihs, Catherine Stoudmann, Dorothee Kaltenrieder, Liliane Gavillet (rapporteur) et de Monsieur Daniel Corod, s'est réunie une seule fois, le mardi 21 novembre 2017.

En début de séance, le municipal en charge du dossier, Monsieur Igor Diakoff, s'est joint à nous afin de nous donner quelques explications. Nous le remercions.

En préambule :

Une histoire à faire connaître

Le Château de Prangins fut ainsi la résidence de Louis-François Guiguer, baron de Prangins de 1771 à 1786, dont le journal nous livre un témoignage exceptionnel sur la vie quotidienne dans un château du Pays de Vaud à la fin de l'Ancien Régime. Cet écrit volumineux fourmille d'informations sur l'ensemble de la baronnie de Prangins, qui à la fin du XVIIIe siècle, est une des trois plus grandes seigneuries du Pays de Vaud et comprenait le village de Gland. Le journal cite de nombreux lieux des environs, tels que La Lignière, Pont-Farbel, la ferme des Avouillons ou le Clos de Sadex, dont l'intérêt est aujourd'hui méconnu. C'est en nouant une collaboration étroite avec le Musée national-Château de Prangins, que l'idée de valoriser et de faire découvrir le patrimoine Pranginois et Glandois.

Le district de Nyon est très riche en patrimoine du XVIIIe siècle, qu'il s'agisse de patrimoine construit (châteaux de Prangins et de Coppet par exemple), de patrimoine mobilier (porcelaine de la manufacture de Nyon), de patrimoine littéraire (bibliothèque de Rolle, journal de Louis-François Guiguer). A cela s'ajoute le fait que des personnalités ayant joué un rôle historique ou culturel de premier plan autour de 1800 ont séjourné, parfois longuement, dans notre région ou sont originaires de la Côte. On peut penser à Voltaire, Frédéric-César de la Harpe ou encore Jacques Necker, ministre des finances de Louis XVI.

Pré-étude :

En s'appuyant sur le centre de compétences qu'est le musée, l'accès aux sources historiques et le recensement des éléments remarquables ont pu être réalisés. Une équipe constituée de spécialistes - historienne des monuments, directrice du Musée et designer - de plusieurs Services de la ville de Gland - SPOP, SIE et Culture - ainsi que de représentants de la commune de Prangins a approfondi le sujet pour :

- 1 déterminer les points d'intérêt historique
- 2 confirmer la faisabilité du cheminement
- 3 imaginer un balisage évocateur et didactique
- 4 évaluer la volonté commune des deux villes de s'impliquer sur ce cheminement partagé

Au terme de la pré-étude, Il est apparu évident que le sentier historique, retraçant le parcours quotidien du Baron Guiguer, devait relier le château à la Lignière (à l'époque maison du régisseur du Baron). D'autres époques et d'autres sujets de découvertes se sont révélés au gré du sentier exploré, ouvrant de plus larges perspectives encore.

Remarque :

le préavis parle d'une somme de Fr. 50'000.- alors que vous aurez constaté que le coût est de Fr. 45'000.- TTC pour la Commune de Prangins. Monsieur Diakoff tenait à ce que ce préavis passe devant le Conseil Communal. En dessous de 50'000.-, c'est de la compétence de la Municipalité !

Le projet de ce cheminement historique est partagé un tiers – deux tiers avec la commune de Gland.

La commission à l'unanimité trouve ce projet très bien. Le préavis est bien présenté. Et la documentation fournie par Monsieur Diakoff très explicite et bien faite.

Quoi de mieux que de profiter de notre région chargée en Histoire sur un joli sentier ludique !! Quelques bancs seront posés le long de ce parcours d'environ 12 km.

Nous sommes enthousiastes et nous nous réjouissons de découvrir le sentier sur lequel le Baron Guiguer se rendait à la Lignière, sur la commune de Gland, au 18^e siècle.

Nous encourageons vivement un beau projet historique tel que celui-ci, et nous vous proposons de nous suivre.

Conclusion

au vu de ce qui précède, la commission unanime vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Prangins

- vu le préavis municipal n°21/17, concernant la demande de crédit de Fr. 50'000.- pour la création d'un cheminement historique « sur les terres du Baron Guiguer, du Château de Prangins à la Lignière »,
- vu le rapport de la commission chargée d'étudier le projet,
oui les conclusions de la commission chargée d'étudier ce projet,
- attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

- 1) d'adopter le préavis municipal n°21/17 concernant la demande d'un crédit de Fr. 50'000.- pour la création d'un cheminement historique « sur les terres du Baron Guiguer, du Château de Prangins à la Lignière »,
- 2) d'accorder un crédit de Fr. 50'000.-,
- 3) de financer ce projet par la trésorerie courante,
- 4) d'autoriser la municipalité à amortir cette somme sur dix ans.

Prangins le 27 novembre 2017

La commission chargée du préavis n°21/17

Anita Rihs :.....

Catherine Stoudmann.....

Dorothee Kaltenrieder.....

Daniel Corod.....

Liliane Gavillet (rapporteur).....

